

TEMPS PARTIEL DE DROIT EN COURS D'ANNÉE
ENSEIGNEMENT PRIVE – Année scolaire 2026-2027

Document à transmettre à l'IEN de circonscription **2 mois avant la date théorique de reprise d'activité**

Je soussigné(e) :

Nom d'usage : Prénom :

Maître exerçant : en agrément définitif en contrat définitif en contrat provisoire

Exerçant à l'école (Nom et commune) :

Sollicite l'autorisation de travailler à temps partiel au cours de l'année scolaire 2025-2026

à l'issue de mon congé de :

- maternité
- paternité
- adoption
- parental d'éducation

qui doit se terminer le :

(la demande doit être adressée à l'IEN, **2 mois avant la date théorique de reprise d'activité**)

Sollicite l'autorisation de travailler à temps partiel au cours de l'année scolaire 2026-2027

autre motif (relevant d'une situation particulière) :

à compter du :

Modalité de service demandée :

à 50 %

à 75 %

à 80 %

Une période d'inactivité correspondant à 20 %, 25 % ou 50 % de la période restant à travailler jusqu'à la fin de l'année scolaire, vient prolonger le congé ouvrant droit à l'exercice des fonctions à temps partiel. A l'issue de cette période d'inactivité, l'enseignant reprend ses fonctions à temps complet.

Date et signature de l'intéressé(e)

Fait à : le, signature

Visa du ou de la chef(fe) d'établissement :

Observation (s) :

Signature du ou de la chef(fe) d'établissement :

Visa de l'IEN :

Observation (s) :

Signature de l'IEN :